



DL/SC

## **Inacceptable !**

### **Goodyear Amiens - Injustice sociale**

Huit salariés de Goodyear Amiens viennent d'être jugés et condamnés à vingt-quatre mois de prison, dont neuf fermes.

Cette décision est inacceptable. Elle participe à museler pour l'exemple toute contestation sociale, toute résistance des salariés face à la casse de leurs emplois, toute mobilisation pour la satisfaction de leurs revendications.

Les actionnaires peuvent être rassurés, le gouvernement veille à l'augmentation de leurs profits.

Ni les militants de la CGT de Goodyear Amiens, ceux de la CGT dans son ensemble ne sont des criminels. Ils agissent collectivement dans l'intérêt des travailleurs et continueront de le faire. S'attaquer à un militant de la CGT, c'est s'attaquer à toute la CGT !

Avec notre Confédération, nous exigeons la relaxe pour les Goodyear et plus largement, pour tous les militants qui sont aujourd'hui concernés par la criminalisation de leur activité syndicale.

Le SGLCE participera et se mobilisera contre toute tentative d'exécuter cette décision.

Les salariés de la CGT de Goodyear peuvent compter sur l'engagement de notre syndicat et de ses mandants qui réaffirment leur totale solidarité avec leurs camarades d'Amiens.

Paris, le 13 janvier 2016